

LETTRE D'INFORMATION PLOUGONVENOISE



DANS CE NUMÉRO

- À la une : les délégués de classe accueillis en mairie
- La Guinguette revient à Plougonven
- Eau : situation de crise
- Relevé des compteurs d'eau
- Travaux de voirie
- Coupures de courant
- Octobre rose : les associations solidaires
- L'actualité du club des retraités
- Charrette aux merveilles
- Halloween
- Bourse aux jouets du MPHB
- Élagage
- Les menus du centre de loisirs

À LA UNE :

Les délégués de classe accueillis en mairie

Les élèves délégués de classe, accompagnés par les professeurs des écoles Albert-Larher et Jacques-Yves-Cousteau, ont été accueillis en mairie le 15 octobre.

Lors de cette rencontre, ils ont pu découvrir le fonctionnement de la mairie, le rôle du maire et des élus municipaux. Les élèves ont également visité les locaux, rencontré le maire, ses adjoints, la Directrice Générale des Services et son adjointe.

Les élèves se sont montrés curieux, impliqués et ont posé de nombreuses questions. Merci à eux pour leur intérêt et pour ces échanges. Nous leur souhaitons une belle année dans leur rôle de représentants de leurs camarades de classe !



OCTOBRE ROSE : LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Pour marquer leur soutien à la lutte contre le cancer du sein, le **groupe de country** et l'**association Tout C le Rythme** et le **club de badminton** se sont vêtus de rose.

Un grand merci à tous !



Les cours de l'Association **Tout C le Rythme** ont lieu le mardi matin à partir de 9h45 (stretch flow et postural ball) au dojo de Kerivoas.



Le groupe de **country** qui se réunit le mardi de 20h à 22h à la Maison des Associations de Saint-Eutrope.



En octobre, quatorze joueurs du **club de badminton** ont participé à des tournois dont les bénéfices ont été versé pour soutenir l'opération octobre rose.

L'ACTUALITÉ DU CLUB DES RETRAITÉS

Une permanence aura lieu au boulodrome le **mercredi 4 novembre de 10h à 11h30** pour le renouvellement des cartes d'adhérents pour 2027 et l'inscription pour l'assemblée générale et le repas du samedi 28 novembre.

Et si on se racontait
DES SALADES ?
Fabienne Morel

Spectacle de contes et chansons
Tout public à partir de 6 ans

Un spectacle proposé par
Fabienne Morel
dans le cadre du festival de
la Charrette aux Merveilles.

MERCREDI 28 OCTOBRE
15h00 - 16h00
SALLE DES FÊTES DE PLOUGONVEN
ENTRÉE : 2 EUROS

INFO ET RÉSERVATION
mediatheque@mairie-plougouven.fr

HALLOWEEN

Rassemblement de petits monstres, fantômes, sorcières.

La distribution de bonbons auprès des commerçants du bourg sera suivie d'un goûter offert par l'Union des Commerçants, Artisans et Auto-entrepreneurs de Plougouven pour les enfants et leurs parents.

31 OCTOBRE
15 h à la Chapelle Christ

MORLAIX PLOUGONVEN HANDBALL
organise une

BOURSE AUX JOUETS
et à la
PUÉRICULTURE

DIMANCHE 29 novembre 2026
9h à 15h
Salle des fêtes de Plougouven

Entrée **1,50€** | Gratuit -12 ans | Exposant **4€** le MI

Buvette | Crêpes | Sandwichs | Gâteaux

Réservation conseillée par QR code ou par téléphone
06.83.90.30.00
06.35.50.50.50

GUINGUETTE

La Guinguette revient à Plougonven le **dimanche 8 novembre de 14h à 18h** à la salle des fêtes.

L'animation sera assurée par Pat Music et il sera possible de se restaurer sur place (vente de crêpes et de boissons).

Entrée gratuite

Renseignements : 02.98.78.69.04



CRISE SÉCHERESSE

Malgré les pluies récentes, la situation de la ressource en eau reste critique dans le Finistère.

Le département du Finistère est maintenu au niveau maximal de crise sécheresse par un arrêté préfectoral du 14 octobre 2026 qui énonce les interdictions en vigueur, et notamment l'interdiction de laver les tombes.

Cet arrêté préfectoral est disponible sur le site internet de la mairie (La commune / publications administratives).

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

La campagne annuelle de relèvement des compteurs d'eau qui vient de débuter va s'étaler sur trois semaines.

An Dour, service public de l'eau, a confié cette mission à la société EAE dont les agents seront à même de justifier de leur qualité le cas échéant.

La Direction relations usagers d'An Dour reste disponible pour tout complément d'information :

 **N° AZUR : 0 806 090 010**

TRAVAUX

- L'entreprise Eurovia réalise des travaux de réfection de la voirie à **Trelesquin, Kervezec, Keranfors Braz, Ty Avellec, Le Launay, Feunteun Guer et au Kermeur gare** à partir du 19 octobre. Des déviations seront mises en place durant les travaux.
- Des poteaux téléphoniques vont être remplacés à **Ty Dour et Kerbiriou** entre le 19 et le 29 octobre.
- Les entreprises Holtzinger Breizh et Arbo Environnement, mandatées par Enedis, réalisent actuellement des **travaux d'élagage** à proximité des lignes électriques dans la commune. Ces travaux dureront plusieurs mois.

Durant ces travaux, les conditions de circulation seront modifiées aux abords des chantiers.

COUPURES DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, Enedis va réaliser des travaux sur le réseau. **Des coupures de courant auront lieu :**

- Le **mardi 3 novembre** de 9h00 à 11h00 au Veen Fo, à Kerbiriou, chemin des primevères, chemin des violettes et rue des jonquilles.
- Le **lundi 23 novembre** de 14h00 à 16h00 place de la mairie, à Kerguyomarch, rue Fontaine Christ, rue Joseph Lécuyer et rue du centre.

Les abonnés concernés sont directement informés par Enedis.

SERVICES

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	14h00 - 17h30
Mardi	8h30 – 12h00	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h00	14h00 - 17h30
Jeudi	8h30 – 12h00	Fermé
Vendredi	8h30 – 12h00	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 – 12h00	Fermé

02.98.78.64.04 - mairie@plougonven.fr

Affaires sociales :

Pour tous renseignements concernant le service d'aide à domicile, le portage des repas ou les aides, le **service des affaires sociales** vous accueille **du lundi au vendredi de 9h à 12h**.

02.98.78.69.04 - as@mairie-plougonven.fr

Service Enfance - Jeunesse :

02.98.78.64.04 - ec@mairie-plougonven.fr

Médiathèque :

Judith et les bénévoles de la médiathèque vous accueillent :

- Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- Le jeudi et le vendredi de 15h à 18h.

La médiathèque sera **exceptionnellement fermée l'après-midi du mercredi 28 octobre**.



02.98.78.69.06

mediatheque@mairie-plougonven.fr

Menus du centre de loisirs du 26 au 30 octobre 2026

Lundi	Betteraves, pâtes à la bolognaise, yaourt à la fraise.
Mardi	Pique-nique
Mercredi	Pâté de campagne, encornets à l'armoricaine et blé, chèvre, mangue.
Jeudi	Endives aux croûtons, poulet basquaise et kasha, riz au lait.
Vendredi	Pique-nique.

ÉLAGAGE EN BORD DE VOIES

Afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et de préserver la visibilité sur les voies communales, nous rappelons aux propriétaires et riverains qu'il est **important d'entretenir régulièrement les arbres, arbustes et haies bordant la voie publique**.

Plusieurs raisons pour lesquelles on procède à élagage :

- Amélioration de la visibilité aux intersections.
- Sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.
- Préservation des équipements et réseaux publics.
- Embellissement du cadre de vie.

L'Office français de la biodiversité recommande d'éviter toute taille du 15 mars au 31 août, période de nidification. **La période actuelle est donc propice à la réalisation des tailles.**

En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées (Article R116 2 du Code de la voirie routière et article L2212 2 2 du Code général des collectivités territoriales).

ÉLAGAGE DES ARBRES ET HAIES EN BORDURE DE ROUTE

CHACUN EST RESPONSABLE DE SA PROPRIÉTÉ

Les arbres, arbustes et haies qui bordent les voies publiques doivent être entretenus régulièrement par les propriétaires.

Des branches qui dépassent peuvent :

- gêner la circulation des véhicules et des piétons
- masquer les panneaux de signalisation
- provoquer des accidents
- empêcher le passage des véhicules de secours et de collecte

LES BONNES PRATIQUES

- À respecter :** Les branches ne doivent pas empiéter sur la chaussée, les trottoirs ou les chemins.
- Assurez une bonne visibilité des panneaux de signalisation.**
- Facilitez le passage des véhicules de secours et de service.**
- Pensez à la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.**

QUAND ÉLAGUER ? Tout l'année, et plus particulièrement avant la mauvaise saison (automne / hiver).

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE L'entretien des végétaux en bordure de voie publique est à la charge du propriétaire riverain. En cas de manquement, la commune peut faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire.

UN GESTE SIMPLE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

Merci à tous pour votre vigilance et votre engagement pour notre cadre de vie !

Contenu JA

Publiée par la mairie, la **lettre d'information** paraît le lundi. Diffusée par courriel, elle est également disponible dans les commerces en version papier.

Pour recevoir la lettre d'info ou proposer un article :

communication@mairie-plougonven.fr